



RIDHA CHALGHOUM : LA SORTIE DE LA TUNISIE DE LA LISTE DES PARADIS FISCAUX N'EST QUE JUSTICE RENDUE

Le ministre des Finances, Ridha Chalghoum a indiqué, en ce qui concerne la décision des Etats membres de l'Union européenne de soustraire la Tunisie de la liste des pays et territoires non-coopératifs en matière de fiscalité des entreprises, qu'il s'agit d'une décision judiciaire et qui remet les choses dans l'ordre. Il a ajouté que l'introduction de la Tunisie dans ladite liste de l'UE était à la base une décision erronée. Ridha Chalghoum a expliqué que la désinscription de la Tunisie a été le fruit d'un traitement sérieux du dossier soulignant que cette mesure est considérée comme une exception car la Tunisie a été retirée de la liste de l'UE un mois seulement après son inscription.

Dans le même registre, le ministre des Finances a indiqué que la Tunisie a été parmi les premiers pays au nombre total de 25 à être désinscrite de la liste des juridictions non-coopératives en matière de fiscalité des entreprises. Il a ajouté qu'actuellement tous les efforts sont concentrés sur le dossier de la sortie de la liste du GAFI concernant le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Source : Tustex